



Le Gouverneur

000112 DGE/DE/FJ/2023

CIRCULAIRE

Portant clôture définitive de l'opération de retrait des billets de GNF 10.000 série 2012.

La Banque Centrale de la République de Guinée informe l'ensemble de la population qu'à partir du 31 juillet 2023 à minuit, les billets de GNF 10.000 série 2012 perdront leur pouvoir libératoire. Par conséquent, ils ne seront plus acceptés pour régler quelques transactions économiques que ce soient sur toute l'étendue du territoire national.

Elle informe par ailleurs, les agents économiques, détenteurs de ces billets, qu'ils peuvent les échanger dans les guichets spéciaux qui sont ouverts dans toutes les agences de la BCRG à Conakry ainsi qu'à l'intérieur du pays jusqu'au 31 décembre 2023.

Par ailleurs, les banques commerciales sont appelées à verser auprès de la Banque Centrale toute leur encaisse en ces coupures avant le 15 août 2023 à 12 heures.

La Banque Centrale de la République de Guinée sait compter sur la compréhension de tous pour le respect scrupuleux des dispositions de cette circulaire.

Fait à Conakry le 31 juillet 2023

Le Gouverneur